Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Saison 2022–2023
VOLLEY LOISIR CASTELMAUROU – VLC

Présents

Les membres présents sont comptabilisés sur la feuille de présence annexée : 16 présents ou représentés dont 13 avec droit de vote sur 75 adhérents à jour de leur cotisation.

Début de séance à 15h05.

Rapport financier

Le budget prévisionnel présenté à l'AG précédente et sa réalisation :

BUDGET 2022/2023			
Dépenses		**Recettes**	
Réception FSGT	400,00 €	Cotisation membre FSGT (30 x 70 €)	2 100,00 €
Frais Fonctionnement (Banque, Site Internet, Framasoft, Poste, Spond…)	200,00 €	Cotisation membre LOISIR (40 x 20 €)	800,00 €
Affiliation FSGT	140,00 €		
Licences FSGT	1 200,00 €		
Matériel FSGT	200,00 €		
Matériel Commun	500,00 €		
Réception Commun	500,00 €		
Maillots	0,00 €		
Trésorerie	-240,00 €		
	2 900,00 €		**2 900,00 €**

BILAN BUDGET 30 Juin 2023			
Dépenses		**Recettes**	
Réception FSGT	459,00 €	Cotisation membre FSGT	2 330,00 €
Frais Fonctionnement (Banque, Site Internet, Framasoft, Poste, Spond…)	133,00 €	Cotisation membre LOISIR	1 054,00 €
Affiliation FSGT	139,00 €	Maillots	470,00 €
Licences FSGT	1 198,00 €		
Matériel FSGT	120,00 €		
Matériel Commun	94,00 €		
Réception Commun	464,00 €		
Maillots	1 615,00 €		
Trésorerie	-368,00 €		
	3 854,00 €		**3 854,00 €**

La trésorerie totale sur le compte au 30 juin 2023 s'élève à 4854 euros.

A noter l'opération maillots, sur proposition d'Antoine de Labarre, qui n'était pas budgétée mais la trésorerie permettait de la réaliser.

Le budget prévisionnel 2023-2024 est présenté sur une base comparable à celui de 2022-2023 pour les dépenses courantes :

BUDGET 2023/2024			
Dépenses		**Recettes**	
Réception FSGT	500,00 €	Cotisation membre FSGT (30 x 70 €)	2 100,00 €
Frais Fonctionnement (Banque, Site Internet, Framasoft, Poste, spond…)	200,00 €	Cotisation membre LOISIR (70 x 20 €)	1 400,00 €
Affiliation FSGT	120,00 €	Maillots (20 loisirs)	300,00 €
Licences FSGT	1 200,00 €		
Matériel FSGT	150,00 €		
Matériel Commun	500,00 €		
Réception Commun	800,00 €		
Maillots (20 loisirs + 10 FSGT)	900,00 €		
Trésorerie	-570,00 €		
	3 800,00 €		**3 800,00 €**

Vote du rapport financier et du budget : adopté à l'unanimité.

Rapport Moral

120 adhérent.e.s. à l'association en date du 22 septembre 2023.
La saison 2022-2023 s'est bien déroulée, la Covid nous a enfin laissé tranquille cette année : adieu le pass sanitaire !
Les séances du mardi, jeudi et dimanche ont pu se maintenir grâce à un nombre suffisant de joueurs.

Aucune interruption encore cette année pendant la fermeture d'été du gymnase, grâce aux séances de green volley mises en place avec l'accord du foot et de la mairie.
Nous avons également pu honorer nos traditionnels RDV : Tournoi interne, Soirée Volley-ween, Apéro Galette et soirée Karao-crêpes.

Application de gestion Spond

Nouveau ! Les inscriptions et ré-inscriptions à l'association se font désormais via l'application Spond uniquement.
Le paramétrage est encore en phase d'optimisation, mais cette nouvelle fonctionnalité va grandement simplifier la vie du bureau dans la gestion des inscriptions.

En ce début de saison 2023-24, nous faisons face à un accroissement très significatif de nouvelles inscriptions.
Le bureau a donc décidé de les suspendre temporairement. Cette décision est motivée par le souci d'assurer une qualité de jeu et faire perdurer l'esprit de convivialité porté par l'association.

Dans cette optique, nous avons également limité le nombre d'inscriptions possible à chacune des séances, des mardis et dimanches, à 42 adhérents maximum (ce qui représente déjà 6 équipes de 7 joueurs).
Nous demandons aux adhérents de respecter cette limitation.

Maillot du Club

Cette année l'association a proposé des maillots à l'ensemble des adhérents.
Ceux-ci ont été offerts à chacun des joueurs engagés en championnat FSGT, et proposés à un prix raisonnable aux adhérents loisirs. Pour réduire les frais de trésorerie, nous avons fait appel à un Sponsor - la boulangerie Thibault de Castelmaurou. Merci à eux et à Antoine De Labarre pour avoir initié ce projet.

Nous souhaitons renouveler cette offre aux nouveaux adhérents en 2023. L'association prendra en charge 50% environ du prix pour un reste à charge adhérent loisir de 15 euros. Pour les licenciés le maillot est toujours offert à raison d'un maillot pas licencié.
Note : Possibilité d'acheter des shorts assortis mais à 100% à la charge des adhérents (env. 20€).

FSGT

3 équipes mixtes étaient inscrites cette année : Castel 1 en Excellence B, Castel 2 en Excellence C et Castel 3 en Honneur A.
Chacune des équipes s'est bien battue et se maintient dans sa poule : Bravo aux licenciés engagés !

Adoption du règlement intérieur

Une mise à jour du règlement intérieur est présentée aux adhérents pour corriger des incohérences et apporter des précisions.

Projection en séance du document - "RI-V.3- doc travail 2023"

Vote : adopté à l'unanimité

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE PROCHAINE :

4 évènements d'ores et déjà planifiés :

- Le tournoi interne : Dimanche 15 octobre 2023
- Volley-ween : Mardi 31 octobre 2023
- Galette : Dimanche 7 janvier 2024
- Soirée crêpes : Samedi 03 février 2024

Approbation du rapport moral présenté par le président :à l'unanimité

Election du CA

Les membres du Conseil d'Administration sont :

ARETIN Ingrid, AUÉ Denis, BARDO Cassandra, LEPRETRE Sabine, DE BENGUY Estelle, ROQUELAINE Delphine, DALLAPORTA Patrick, BERMOND Thomas, JONQUA Mélanie

Membres démissionnaires : aucun

Membres à renouveler (fin des 3 ans) : BARDO Cassandra, JONQUA Mélanie

Se présentent : BARDO Cassandra, JONQUA Mélanie

Élues à l'unanimité

Le nouveau CA se compose comme suit :

ARETIN Ingrid, AUÉ Denis, BARDO Cassandra, LEPRETRE Sabine, DE BENGUY Estelle, ROQUELAINE Delphine, DALLAPORTA Patrick, BERMOND Thomas, JONQUA Mélanie

Rappel : les réunions sont ouvertes à tous les adhérents.

Réunion du CA le 06 octobre pour élection du bureau (CR en annexe) :

Le bureau est reconduit à l'identique :

- Président : Thomas BERMOND
- Vice présidente : Ingrid ARETIN
- trésorier : Denis AUÉ
- Secrétaire : Patrick DALLAPORTA
- Secrétaire adjointe : Delphine ROQUELAINE

Finance, cotisations et inscriptions

Le taux de cotisation reste inchangé depuis huit saisons. La situation financière et la trésorerie reste saine, il n'y a par conséquent aucune raison d'apporter de modification.

Un nouveau tarif est adopté pour les anciens adhérents qui habitent loin et reviennent jouer pendant les vacances.

	Normal	Réduit :
Loisir	20 euros	15 euros
FSGT né jusqu'en 2003	70 euros	65 euros
FSGT né en 2004 et après	60 euros	55 euros
Ancien adhérent		5 euros

Le paiement par CB est souhaité via l'application Spond.

Équipes en FSGT pour la saison 2023/2024

La une et la deux continuent. Castel 3 : une nouvelle équipe devrait voir le jour.

Il y a donc la possibilité de "création" d'une nouvelle équipe sous la bannière de Castel 3.

Un sondage a été lancé via l'application Spond pour connaître les personnes souhaitant s'engager en championnat FSGT . Le résultat est le suivant (au 22.09.23 22:59:03):

Je souhaite jouer en championnat 6x6	13*
Je souhaite jouer en championnat 4x4	9
J'ai déjà une proposition pour intégrer une équipe	2*
Je suis d'accord pour assumer le rôle de responsable d'équipe	2
Je ne suis pas concerné.e	40

** nous avons supprimé les personnes étant déjà engagées dans une équipe (Castel 1 et 2)*

Le bureau souhaite que cette nouvelle équipe soit mixte, afin de se prémunir de toute désorganisation que la création d'une équipe masculine, ou féminine, pourrait entraîner (immobilisation d'un terrain induite par la hauteur de filet, opposition spécifiques etc…).
Celle-ci doit, par ailleurs, être obligatoirement représentée par 2 responsables d'équipe pour assurer la coordination interne et externe nécessaire.

Responsables Castel 1 : Delphine et Ingrid

Responsables Castel 2 : Lucie et Grégoire

Responsables Castel 3 : Keo et Ambre

Questions diverses :

Aucune question n'est posée.

Réunion terminée à 17h00.

A Castelmaurou, le 24 septembre 2023.

Annexes :

- Feuille d'émargements
- Présentation des comptes faite devant l'assemblée.

Président du VLC

T.Bermond

Le secrétaire

P. Dallaporta